



Implantation Avenue Ferdinand Nicolay (Cycles 2 1/2 - 5 & 8-12)

Ecole Fondamentale Saint-Remacle

Avenue Ferdinand Nicolay 29 à 4970 Stavelot

Carnet d'Accueil 2024-2025

Contact : CRUTZEN Patricia, Directrice
080/89.20.67 – direction-fondamental@cssr.be

Vidéo de présentation



Implantation Pré Messire (Cycle 5-8)

Nos PROJETS en BREF...

Familles

Elèves

Enseignants

Projet éducatif

- Accueil
- Respect & tolérance
- Bienveillance
- Citoyenneté
- Epanouissement
- Rigueur

Projet pédagogique

- Construire du sens
- S'enrichir de la diversité des autres
- Pratiquer la différenciation
- Pratiquer l'évaluation formative
- Exercer un métier collectif & collaboratif
- Construire une communauté ouverte sur le monde

Direction
& PO

Projet d'établissement

- Continuité
- Enfants en difficulté
- Numérique
- Ouverture sur le monde & Respect
- Communication
- Pastorale

Accueillants

Personnel
administratif
& ouvrier

Cycle 1 (2 ans ½ → 4 ans) : Le cycle des apprentissages premiers

Accueil

1^{ère} maternelle

2^{ème} maternelle

L'enfant devient un élève

- Il rencontre le monde scolaire, le langage et les codes de l'école.
- Il vit ses premiers apprentissages scolaires (structuration du langage oral et entrée progressive dans l'écrit, découverte des nombres, construction des premiers repères temporels et organisationnels, ...).
- Il apprend à vivre en groupe.
- Il développe l'autonomie affective, motrice et sociale.

En classes d'accueil et de première maternelle, une attention particulière est portée à accompagner sereinement la séparation et la transition entre le milieu familial / d'accueil et l'école.

Comment ?



L'élève vit et s'instruit en **expérimentant**, en **explorant le monde**, en **jouant**, en vivant des **activités artistiques** et des **ateliers**.

Où ?



Les 2 premiers étages de l'implantation Av. F. Nicolay 29 et la petite cour à l'entrée de cette implantation.

SCAN ME

Les Petits BM de St Remacle



Eveil aux langues

Je m'éveille aux sons et je m'ouvre à la tolérance.

Projet JARDIN

Dehors, j'apprends et je m'amuse en mouvement.

Psychomotricité

Je prends conscience de mon corps et je le maîtrise.

Sorties & Excursions

Je découvre l'environnement proche.

Questions fréquentes des parents

- **Les adultes vont-ils être aussi attentifs qu'à la crèche ou que chez la nounou ?**

La priorité de notre équipe est de proposer des conditions d'accueil qui permettront l'épanouissement de votre enfant. Bienveillance et accueil sont les maîtres-mots ! L'objectif est de le voir arriver à l'école en souriant, content de venir ! Néanmoins, avec une moyenne de 15 à 20 enfants par classe, l'attention dont il va bénéficier va changer. Celle-ci sera accrue les premiers jours, notamment de la part de la puéricultrice. Puis, au fil du temps, votre enfant va s'adapter et apprendre à attendre. Et, petit à petit, les adultes feront de moins en moins les choses à sa place et il apprendra à se débrouiller seul. *Soyez rassurés : un vrai problème n'échappe pas à la vigilance des enseignants et de la puéricultrice !*



- **Mon enfant doit-il venir à l'école tous les jours ?**

Votre enfant n'est pas obligé de venir à l'école chaque jour. Néanmoins, pour qu'il trouve sa place au sein du groupe et puisse vivre ses apprentissages dans la continuité, il est important qu'il soit régulièrement présent. Afin de faciliter le travail de préparation de son institutrice, nous vous demandons de l'informer de son absence.

- **Mon enfant doit-il être propre pour commencer l'école ?**

Non : un enfant peut fréquenter l'école à partir de 2 ans 1/2, qu'il soit propre ou non. Si votre enfant porte encore des langes ou est en apprentissage de la propreté, discutez-en avec notre équipe : vous pourrez envisager ensemble comment l'accompagner au mieux vers la propreté. En attendant, nous vous demanderons de fournir les langes et les lingettes en suffisance pour que la puéricultrice puisse le changer quand cela sera nécessaire.

- **Que va-t-il se passer si mon enfant a un "petit accident" ?**

Les institutrices accompagnent régulièrement les petits aux toilettes. Peu à peu, ils apprennent à demander à y aller et s'y rendent librement. Les petits 'accidents' arrivent et ce n'est pas bien grave ! L'école dispose du matériel nécessaire pour changer l'enfant qui souille ses vêtements.



- **Mon enfant peut-il faire la sieste à l'école ?**

Oui, jusqu'en fin de 2^{ème} maternelle. Et nous le conseillons vivement pour les enfants des classes d'accueil et de première maternelle : les petits sont souvent épuisés par l'école et le rythme des matinées. Un local a été spécifiquement aménagé avec des couchettes pour permettre à ceux qui en ont besoin de dormir chaque après-midi sous la supervision de la puéricultrice. Les conditions d'accueil sont les plus favorables possibles mais il peut aussi retourner dormir à la maison !

- **Mon enfant ne fait plus la sieste. Est-il obligé de dormir à l'école ?**

Les premiers jours d'école, l'enfant est systématiquement emmené au local sieste de manière à lui permettre de bénéficier d'un moment de calme et à permettre à la puéricultrice d'observer si le nouveau rythme que lui impose l'école le fatigue ou non. Si au bout de quelques jours, celle-ci observe que votre enfant ne dort pas, elle en informera son institutrice qui le placera les après-midis dans une autre classe. Si vous souhaitez que votre enfant ne dorme pas à l'école, nous vous invitons à nous en faire part.

- **De quoi mon enfant a-t-il besoin pour venir à l'école (matériel) ?**

L'école se charge de fournir tout le matériel pédagogique. Nous vous demandons de fournir :

- Une mallette sans roulettes, avec les collations, boissons et tartines
- Un petit sac en tissu réutilisable qui restera dans la mallette (+les langes et lingettes si nécessaire)
- Une paire de pantoufles de gym pour la psychomotricité, qui resteront à l'école
- Une paire de bottes en caoutchouc, qui restera à l'école (projet jardin)

Nous vous invitons à marquer le prénom de votre enfant sur tous ses effets !

- **Mon enfant est né le 10 janvier : peut-il être inscrit dans l'année supérieure ?**

Les enfants nés la même année forment un groupe : c'est donc l'année de naissance qui détermine la classe de votre enfant. Même si vous observez que votre enfant est mature ou débrouillard, dans un premier temps, il sera inscrit dans la classe correspondant à son âge. Si avec le temps, l'équipe éducative observe que votre enfant est en avance sur les attendus de son âge, celle-ci lui proposera un programme de dépassement qui devra lui permettre de continuer à évoluer tout en restant au sein de son groupe. Si votre enfant vient à manifester des comportements d'ennui, nous envisagerons ensemble l'opportunité de le faire « sauter de classe », en pesant ensemble les avantages et les inconvénients que cette décision entraînerait.

- **Que faire si mon enfant se met à pleurer quand je le dépose à l'école ?**

Les pleurs des enfants passent très vite et souvent, les parents ont plus de mal à laisser leurs enfants que l'inverse. Ecoutez ses sanglots en lui disant : "Tu pleures, je comprends, c'est un grand changement aujourd'hui." Confiez-le ensuite à son enseignante ou à la puéricultrice afin de montrer à votre enfant la confiance que vous lui accordez, cela le rassurera.



- **Où puis-je déposer mon enfant le matin ?**

Avant 8h20, vous l'accompagnez dans le local de l'Accueil extrascolaire où il sera pris en charge par les accueillantes. Après 8h20, vous pouvez accompagner votre enfant pour qu'il dépose sa mallette à son porte-manteau et vous pouvez saluer son enseignante. Ensuite, nous vous demandons de dire au revoir à votre enfant dans la cour, où il va profiter d'un moment de défoulement avant d'entrer en classe avec son groupe et son institutrice. Si votre enfant est inquiet d'être laissé dans la cour, n'hésitez pas à le confier à son institutrice au sein de la classe : celle-ci l'accompagnera et le rassurera pour qu'il s'habitue petit à petit à être déposé directement dans la cour de récréation.

- **Mon enfant peut-il bénéficier d'un repas chaud ?**

Nous n'avons pas la possibilité de proposer un service de repas chauds ou de soupe pour les enfants de l'école maternelle. S'il mange à l'école à midi, vous devez donc fournir son repas.

- **Comment la discipline est-elle gérée chez les plus petits ?**

Les petits de l'école maternelle sont en apprentissage des règles de vie en collectivité. Celles-ci vont être apprises petit à petit avec bienveillance par des activités spécifiques et à travers le quotidien. L'enfant a droit à l'erreur : s'il ne respecte pas une règle, celle-ci lui sera rappelée et expliquée. Il pourra lui être demandé de procéder à une réparation (ex : un déchet jeté au sol → l'enfant le ramasse et le jette à la poubelle) ou de se calmer quelques instants en s'asseyant sur le côté.

Cycle 2 (5 ans → 8 ans) : Le cycle des apprentissages fondamentaux

3^{ème} maternelle

1^{ère} primaire

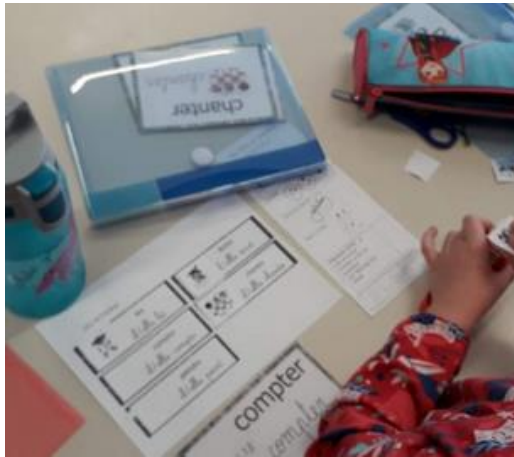
2^{ème} primaire

L'enfant devient un lecteur.

En troisième maternelle, l'objectif est de développer le plaisir d'apprendre, d'affiner la motricité pour préparer au graphisme, de développer une attention plus soutenue et de préparer l'enfant à être un élève de l'école primaire.

En première et deuxième primaire, la priorité est d'apprendre la lecture et l'écriture ; et de construire les nombres et le sens des opérations. On veillera aussi à développer le plaisir de lire.

Comment ?



- Alternance d'activités en grands groupes et en petits groupes
- Activités de manipulation, ateliers, jeux, exercices et temps de structuration

Où ?



Implantation du **Pré Messire**

**Périodes
Accompagnement
Personnalisé
(Primaire)**

**CEINTURES
DE
COMPETENCES
P1**

**EVEIL aux
LANGUES**
Je continue de
m'éveiller aux
sonorités et à la
tolérance

**Activités
menées par la
LOGOPEDE DU
CPMS
M3**



Scannez-moi pour découvrir une activité d'éveil aux langues vécue dans nos classes de première année.

Questions fréquentes des parents

- **Mon enfant doit-il venir à l'école tous les jours ?**

L'obligation scolaire est d'application à partir de 5 ans : votre enfant doit donc fréquenter l'école chaque jour d'ouverture et toute absence doit être justifiée valablement (cf. R.O.I.).

- **Quelle est la démarche d'apprentissage de la lecture à travers le cycle ?**

-En troisième maternelle, l'enfant apprend à repérer les indices visuels pour identifier de nouveaux mots (longueur, sens de lecture, comparaison lettre par lettre). Mais il travaille surtout la reconnaissance autour des phonèmes : le son des lettres mais aussi des syllabes. Il apprend à découper les mots en frappant dans les mains,

par exemple. Ainsi, il identifie les deux puis trois syllabes des mots comme gâ/teau ou ma/te/lot. Ces exercices le préparent à découper correctement les mots en vue de les déchiffrer.

-En première primaire, l'élève étudie de manière systématique le code : il mémorise les lettres et les sons en s'appuyant sur la méthode des Alphas, et il identifie de plus en plus rapidement les différentes combinaisons pour lire des mots. Parallèlement, certains mots courants sont mémorisés pour permettre à l'enfant de lire rapidement des phrases.

-En deuxième primaire, le code est définitivement ancré et l'enfant améliore sa fluence (vitesse de lecture) afin de développer sa compréhension.

- **Que se passera-t-il si mon enfant est en difficulté ?**

Ce n'est plus à démontrer : tous les enfants n'apprennent pas au même rythme, ni de la même manière. Nos enseignants mettent donc en place une pédagogie différenciée : ils adaptent les apprentissages pour présenter les mêmes contenus de façons différentes. Ils vont également varier les processus d'enseignement, en alternant les périodes de travail collectif, les moments en ateliers, les apprentissages

par groupes de besoins et les prises en charges individuelles. Egalement, un second enseignant accompagnera régulièrement le titulaire pour pratiquer le co-enseignement.

Si malgré ces dispositifs, votre enfant rencontre des difficultés persistantes, son enseignant pourra vous proposer de faire appel à un professionnel, tel qu'une logopède, qui pourra l'accompagner à court ou long terme. Ce professionnel pourra également poser un diagnostic qui identifiera des besoins spécifiques chez votre enfant et amènera à mettre en place un protocole d'Aménagements Raisonnables.

Ce cheminement se vivra en collaboration entre les différents partenaires : famille et professionnels.





- **Mon enfant est suivi par une logopède. Celle-ci peut-elle le voir sur le temps scolaire ?**

Les logopèdes indépendantes, missionnées par les parents (souvent sur demande de l'école), travaillent en collaboration avec l'équipe éducative. Pour favoriser cette collaboration, la prise en charge peut se situer dans le temps de travail des enfants. L'horaire de la prise en charge doit être concerté avec le titulaire de l'enfant.

- **Y a-t-il des devoirs ?**

A partir de la première primaire, l'enfant dispose d'un journal de classe et reçoit des petites activités à réaliser à la maison : il s'agit d'activités qui sont le prolongement d'apprentissages déjà réalisés durant les périodes de cours (relire une feuille de lecture, s'entraîner à calculer, ...). La durée du travail à domicile doit être limitée. Pour sa progression en lecture, il est très intéressant que l'enfant lise chaque jour à la maison, accompagné d'un parent.

- **De quoi mon enfant a-t-il besoin pour venir à l'école (matériel) ?**

Nous vous demandons de fournir :

- La mallette, les collations, les boissons et les tartines. A partir de la P3, votre enfant rejoindra l'autre implantation qui compte de nombreuses marches : nous vous conseillons donc d'éviter les mallettes à roulettes, lourdes et peu utiles.
- La tenue sportive (en M3 : des pantoufles qui resteront à l'école / en P1-P2 : un short bleu foncé ou noir, un t-shirt blanc et des chaussures de sport).
- En primaire uniquement : un plumier vide. L'école se charge de fournir tout le reste du matériel.

Nous vous conseillons de noter le prénom de votre enfant sur tout le matériel que vous lui fournissez.



- **Comment la discipline est-elle gérée ?**

Comme pour les petits de l'école maternelle, les élèves du cycle 5-8 sont considérés en apprentissage des comportements adaptés à la vie en collectivité. Des activités de citoyenneté et de prévention sont vécues de manière régulière au sein des classes. L'enfant a droit à l'erreur : s'il ne respecte pas une règle, celle-ci lui sera rappelée et expliquée. Il est accompagné. Il pourra lui être demandé de procéder à une réparation (ex : un déchet jeté au sol → l'enfant le ramasse et le jette à la poubelle) ou de se calmer quelques instants en s'asseyant sur le côté. Les enfants qui manifestent à répétition des comportements violents entrent dans le champ d'application de l'échelle de sanctions du R.O.I. de l'école.

- **Mon enfant ira-t-il à la piscine ?**

A partir de la première primaire, les élèves bénéficient de cours de natation le jeudi matin. Les élèves de P1 et P2 se rendent 12 fois à la piscine de Trois-Ponts en seconde partie d'année scolaire.

- **Mon enfant peut-il bénéficier d'un repas chaud ?**

A partir de la première primaire, les enfants peuvent bénéficier d'un service de repas chauds. (Cf. « Services Extrascolaires »).



Scannez-moi pour découvrir un projet artistique vécu par les classes de M3

Cycles 3-4 (8 ans → 12 ans) : La consolidation et l'approfondissement des apprentissages

3^{ème} primaire

4^{ème} primaire

5^{ème} primaire

6^{ème} primaire

L'enfant se responsabilise et se prépare à l'école secondaire.

- Il accélère sa lecture sur des textes de plus grande envergure.
- Il développe des stratégies de compréhension et d'interprétation.
- Il débute les apprentissages formels en grammaire, orthographe, ...
- Il respecte de plus en plus les normes de langage, notamment à l'écrit.
- Il élargit le champ de connaissance des nombres et apprend des procédures pour calculer vite.
- Il maîtrise les 4 opérations, aussi dans des situations-problèmes.
- Il découvre le monde plus finement.
- Il développe sa responsabilisation, notamment dans les déplacements et la gestion de son travail.
- Il développe son esprit critique et sa capacité à abstraire.

Comment ?



Construction des apprentissages par la manipulation ou l'expérimentation. Alternance des phases collectives et individuelles.

Où ?



Etages supérieurs de l'Implantation Av. Ferdinand Nicolay, cour de l'école secondaire et cour aux arbres

**Cours de
seconde langue**
(allemand ou
anglais)

**Classes de
dépaysement**

**Préparation aux
épreuves du CEB**



SCAN ME

Découvrez un exemple de projet pluridisciplinaire mené au cycle supérieur !

Questions fréquentes des parents

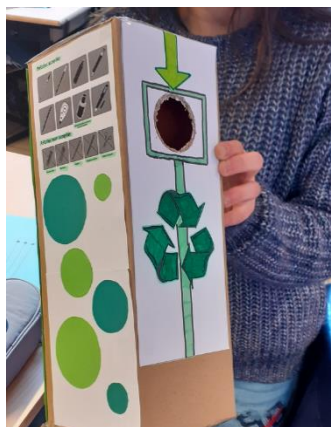
- **Les devoirs sont-ils donnés plusieurs jours à l'avance ?**

Notre équipe veille à accorder à ses élèves un délai raisonnable pour la réalisation des travaux à domicile, ce qui permet à l'enfant d'apprendre à gérer son temps et de développer son autonomie. Ainsi, les enseignants prennent soin d'éviter de donner des devoirs pour le lendemain et informent donc leurs élèves de ceux-ci souvent plusieurs jours à l'avance. Les travaux à domicile sont le prolongement d'apprentissages réalisés durant les périodes de cours et l'enfant doit être capable de les réaliser seul.



- **Comment mon enfant sera-t-il évalué ?**

Votre enfant sera évalué de manière permanente par les enseignants qui travailleront avec lui et lui proposeront un accompagnement adapté aux observations réalisées lors de cette évaluation continue. Votre enfant sera aussi évalué de manière périodique : chaque semaine ou chaque quinzaine, son titulaire lui proposera une épreuve qui évaluera les apprentissages de la semaine ou de la quinzaine précédente. Le contenu de ces évaluations sera toujours annoncé à l'avance et les éventuels documents à relire / mémoriser seront notifiés dans le journal de classe. Les devoirs proposés les jours qui précèdent cette évaluation périodique seront souvent en lien avec ces matières, de manière à entraîner votre enfant en vue de l'évaluation.



L'objectif de l'évaluation est avant tout d'adapter les dispositifs d'apprentissage autour de votre enfant et de lui proposer les activités de remédiation et de dépassement qui correspondent à son niveau de maîtrise des contenus au regard des attendus des programmes.

- **Mon enfant aura-t-il des examens ?**

En fin de 6^{ème} primaire, votre enfant passera les épreuves du CEB ; qui lui ouvriront les portes de l'école secondaire en cas de réussite. Néanmoins, avant cela, nous lui proposerons plusieurs temps d'arrêt :

- Une épreuve interdiocésaine en fin de P4 : il s'agit d'une épreuve proposée par le réseau libre dans toutes les écoles.
- Des bilans en janvier en P5 et P6 : rédigés par nos enseignants, ils sont l'occasion de faire une photographie en milieu d'année du niveau d'acquisition par rapport aux attendus, et d'adapter les dispositifs pédagogiques autour de votre enfant pour la seconde partie de l'année. Ils sont également l'occasion d'apprendre à gérer une quantité de matière plus importante.
- Des examens en fin de P5 : ils permettent de faire le bilan avant la dernière année de l'école primaire et d'entraîner votre enfant aux techniques de révision.

- **Comment est gérée la discipline dans les classes supérieures de l'école ?**

A partir de 8 ans, les enfants sont supposés avoir acquis les règles nécessaires au bon déroulement de la vie en collectivité. Les infractions aux lois sont gérées par un Conseil de Discipline qui vise à accompagner l'enfant et à sanctionner le plus justement possible les récidives (cf. Vivre Ensemble). Des activités de prévention, telles que des animations thématiques et des Conseils de classe, sont vécues de manière régulière tout au long de l'année.

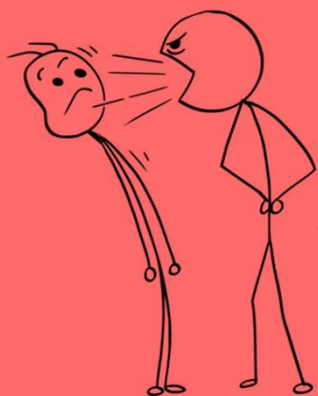
Vivre Ensemble à l'Ecole Saint-Remacle

Engagements

Je fais de mon mieux pour :

- *apprendre à lire, écrire, calculer, ...
- *apprendre à vivre en harmonie avec les autres

Loi # 1



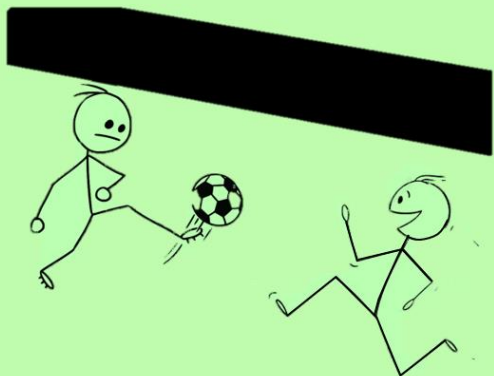
Je n'agresse
pas
moralement
les autres.

Loi # 2



Je n'agresse pas
physiquement les
autres.

Loi # 3



Je respecte les
limites de l'école : je
reste en sécurité.



CENTRE SCOLAIRE
SAINT-REMACLE
SECTION
FONDAMENTALE

Loi # 4

Je n'abime ni
ne vole le
matériel des
autres et de
l'école.

Je **respecte** les
infrastructures.





SCAN ME

Horaire et services extrascolaires

Horaire de la journée

7h30 – Ouverture de la garderie
8h20 à 8h35 – Surveillance dans les cours de récré
8h35 – Temps scolaire
10h15 – Récréation
10h35 – Temps scolaire
12h15 – Diner
12h35 – Récréation de midi dans les cours de récré
13h30 – Temps scolaire
15h10 – Fin des cours
 *Soit retour à la maison
 *Soit temps de récréation dans la cour
15h30 – Retour à l'Impl. 1 pour les élèves du Pré Messire
 *Soit retour à la maison
 *Soit garderie
 *Soit étude surveillée pour les élèves de P3 à P6
16h – Garderie pour tous
17h40 – Fermeture de la garderie

Mercredi

Surveillance dans la cour de 12h15 à 12h40

Repas chauds

Elèves de primaire uniquement

Menu (entrée – plat – dessert)

!!! Pas de boisson !!!

Menu hebdo publié sur Facebook

P5-P6 : Menu ou Potage ou Sandwich

2 formules :

*Abonnement (virement bancaire)

*Tickets (argent liquide)

Etude surveillée

De la P3 à la P6

Lundi, mardi et jeudi

De 15h30 à 16h

Gratuite

Accueil Extrascolaire (AES) agréé par l'ONE

Quand ?

Tous les matins dès 7h30 et les après-midis (sauf mercredi) de 15h30 à 17h40

Où ?

L'AES est organisé en deux groupes :

-L'AES des élèves qui fréquentent les classes maternelles

Dans le grand local au rez-de-chaussée de la section 2 ans ½ - 4 ans et dans la cour des petits

-L'AES des élèves qui fréquentent les classes primaires

Dans le grand local au rez-de-chaussée du bâtiment principal ('réfectoire') et dans la cour de secondaire

A 16h30, les élèves encore présents sont tous réunis dans le 'réfectoire' ou la petite cour.

Coût ?

Gratuit le matin et de 15h10 à 16h10.

A partir de 16h10 : 0,50€/ demi-heure entamée

**Plus d'informations sur le Projet Pédagogique et le R.O.I. de l'AES dans le
Projet d'Accueil en annexe !**

L'Ecole Saint-Remacle, c'est aussi :

SCAN ME



Découvrez encore plus de projets !



Des activités sportives



Des excursions



Une initiation au folklore local



Des sorties culturelles



Un Centre PMS



Une Association de Parents dynamique



Un marché de Noël



Une équipe enseignante à l'écoute



Implantation Avenue Ferdinand Nicolay 29

Accueil → 2ème maternelle

3ème primaire → 6ème primaire

Des classes maternelles
rénovées!



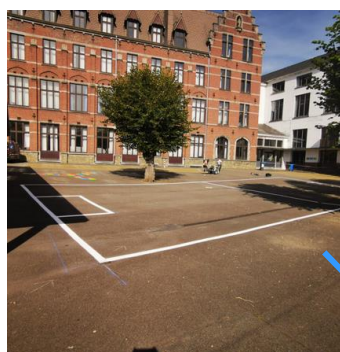
SCAN ME



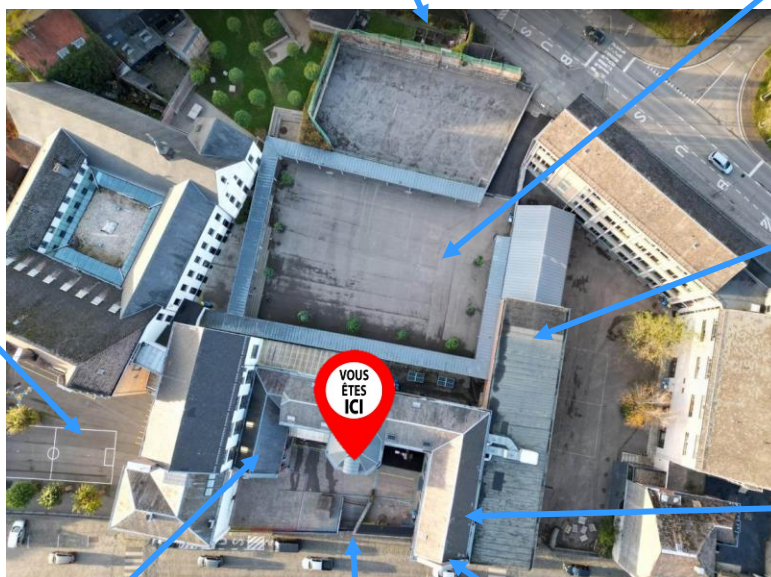
Jardin des Petits



Cour de l'école secondaire



Cour aux arbres



Accueil Extrascolaire Maternelle



Local informatique



Maintenant



Maintenant

Accueil Extrascolaire primaire



Entrée de l'école



Cour du cycle 2,5 - 5 ans



Classes maternelles Acc. -->M2



Local Sieste



Bureau de la Direction

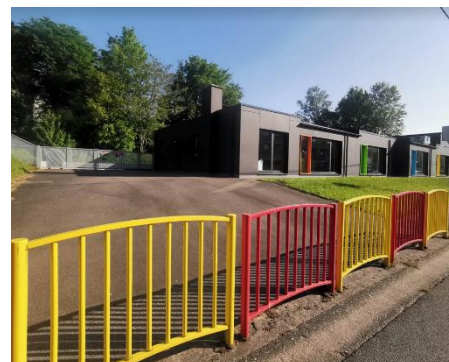


Implantation Pré Messire

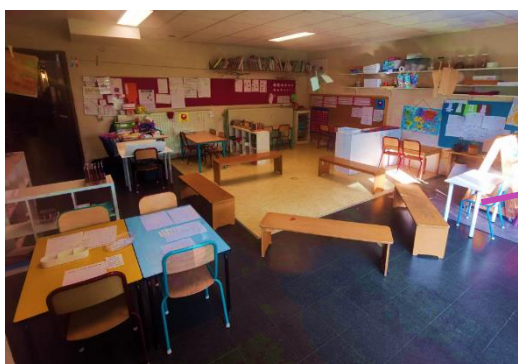
3^{ème} maternelle → 2^{ème} primaire



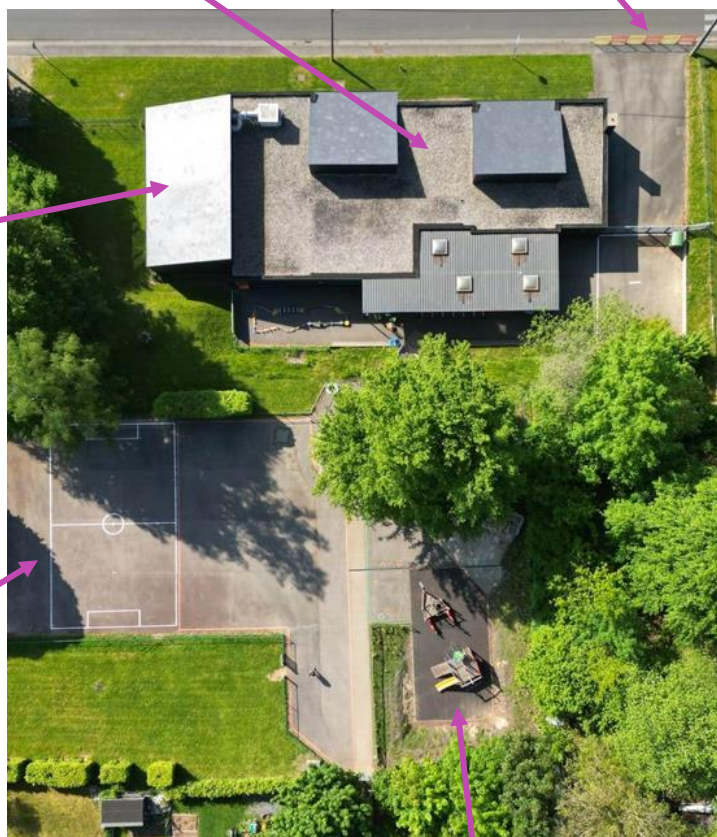
Classes de P1 & P2



Entrée (côté Maison de repos)



Classes de M3



Cour de récréation



*Un projet qui a rassemblé
tous les enfants de
l'implantation pour encore
améliorer le cadre de vie à
l'école !*



Plaine de jeux

Encore quelques questions fréquentes des parents...

- **Le cours de religion est-il obligatoire ?**

Notre école appartient au réseau libre catholique : le cours de religion catholique est obligatoire pour tous les élèves de l'école (2 périodes/semaine en primaire). Ce cours est donné par le titulaire.

- **Comment puis-je entrer en contact avec le titulaire de mon enfant ?**

Des moments privilégiés de rencontre sont organisés plusieurs fois par année scolaire :

-*Une réunion de parents collective* est organisée une quinzaine de jours après la rentrée scolaire (toutes les classes sauf P4 et P6). Elle est l'occasion pour chaque parent d'entendre le titulaire de son enfant expliquer les objectifs qu'il vise avec lui, la manière dont il va l'accompagner, les attentes qu'il a envers la famille et les attentes que vous pouvez avoir envers lui. A la fin de cette rencontre, chaque parent a l'occasion de poser ses questions, devant tout le monde ou de manière plus individuelle.

-*Des rencontres individuelles*, sur inscription, sont organisées plusieurs fois par an et pour toutes les classes.

En dehors de ces possibilités de rencontres, les enseignants sont disponibles pour vous rencontrer quand vous le souhaitez. Sauf urgence, il est préférable de planifier un RDV ensemble afin de garantir les bonnes conditions d'une rencontre constructive (évitez les interpellations entre deux portes !).



- **Mon enfant restera-t-il dans le même groupe-classe pour toute sa scolarité ?**

La direction se réserve le droit de modifier les groupes-classes pour des raisons pédagogiques ou disciplinaires. Dans ce cas, une attention particulière sera apportée aux liens et amitiés qui se sont créés entre les enfants.

- **Mon enfant est malade... Peut-il venir à l'école ?**

Tout dépend de l'état de votre enfant ! Voici quelques règles pour vous guider :

**Nez qui coule...* Si l'enfant semble en forme malgré son rhume, il peut aller à l'école. Toutefois, s'il a peu d'appétit, s'il manque d'énergie, si son humeur change ou s'il a des difficultés respiratoires, il est préférable de consulter un médecin.

**Fièvre...* Si l'enfant est capable d'être attentif et de s'amuser, il peut aller à l'école. Si la fièvre persiste plus de 3 jours et est accompagnée d'autres symptômes, il devrait plutôt rester à la maison.

**Diarrhée ou vomissements...* Ces symptômes risquent de perturber les activités de l'enfant pendant la journée. Il sera donc mieux à la maison.

Si votre enfant ne peut pas aller dehors pendant les récréations, gardez-le à la maison : le personnel est réputé en pause pendant ces périodes et votre enfant ne peut pas rester sans surveillance.

- **Comment dois-je m'y prendre pour inscrire mon enfant à l'école Saint-Remacle ?**

Contactez-nous pour fixer un RDV (080/89.20.67) auquel vous vous présenterez avec une vignette mutuelle de votre enfant et le N° national du parent qui débite le frais de garde.

Si la situation l'exige, apportez également l'autorisation de changement d'école obtenue auprès de son école actuelle (si changement d'école) et une copie d'un jugement qui fixe les modalités de garde (parents séparés) si vous nous demandez de le faire appliquer.